



KELEIER TRELEZ NOUVELLES DE TREFLEZ

30 octobre 2014

N° 1632

MEMENTO

Médecin de garde : 15

Pharmacie de garde : 32 37

Cabinet infirmier BIHAN JAFFRES (soins domicile et cabinet sur rdv) 02.98.61.60.59 ou 06.80.57.98.43

Taxi Abiven : 02.98.61.83.92 ou 06.82.58.23.64

MAIRIE : Tél : 02 98 61 45 72

courriel : treflez.mairie@wanadoo.fr

SITE OFFICIEL DE LA COMMUNE

Adresse : www.mairie-treflez.fr

Bibliothèque : mercredi de 13h30 à 14h30, vendredi de 16h45 à 18h45, dimanche de 10h30 à 12h00

BENNE A VEGETAUX :

Du 27/10 au 03/11 au Bourg (parking salle omnisports)

Du 03 au 10/11 à la gare.

RAMASSAGE DU GOEMON D'ÉPAVE

Les personnes ayant une autorisation de circulation sur le domaine public maritime de la DDTM échue ou arrivant à échéance sont invitées à la renouveler.

Les imprimés de demande et le formulaire d'évaluation des incidences Natura 2000 sont à retirer en mairie.

Un envoi groupé des demandes à la DDTM sera effectué fin novembre 2014. Les dossiers devront être déposés en mairie pour le 25 novembre.

ART FLORAL :

Prochain cours le jeudi 13 novembre à 20 h à la MTL.

Fournitures : 3 assiettes (1 plate, 1 à dessert, 1 à café), 5 phormiums souples et fins, 20 bouquets de lierre à boules, du couvrant à petites feuilles.

ASP du Léon : Familles endeuillées

Les accompagnants bénévoles de l'ASP du Léon proposent un **Groupe d'entraide des Familles Endeuillées**.

Le groupe de parole se soutient en toute discrétion et convivialité en présence d'une psychologue et d'une bénévole.

- La prochaine rencontre aura lieu à **Lesneven** le **mardi 4 novembre** 2014 de 17 h à 19 h

* **Inscription à l'ASP du Léon : 06.04.09.57.99** ou au **02.98.30.70.42**

HORAIRE

MAIRIE : ouverte tous les matins de 9 h à 12 h du lundi au samedi.

AGENCE POSTALE : ouverte tous les matins de 9 h à 11 h 30 du lundi au samedi.

PERMANENCE DES ELUS

François ANDRE, Maire, reçoit sur rendez-vous tous les vendredis de 17 h à 18 h 30. Prendre rendez-vous à la mairie.

Malou FAVRET, adjointe aux affaires sociales, reçoit sur rendez-vous le jeudi de 17 h à 18 h. Prendre rendez-vous à la mairie.

TAXE D'AMENAGEMENT :

Contrairement à ce qui a été indiqué dans le Télégramme et Ouest - France, le Conseil Municipal n'a pas exonéré de la taxe d'aménagement les abris de jardin soumis à déclaration préalable.

COMMEMORATION DE L'ARMISTICE DE LA GUERRE 14/18 : Dimanche 9 novembre.

10 h 45 : Rassemblement devant la mairie, vente de bleuets

11 h messe du souvenir, suivie du dépôt de gerbe au monument aux morts.

La présence de tous les anciens combattants, veuves et membres de l'association est vivement souhaitée, ainsi que la population de Treflez.

Un vin d'honneur offert par la municipalité sera servi à la Maison du Temps Libre à l'issue de la cérémonie.

Les personnes désirant participer au repas servi à l'Optimist à Plounevez-Lochrist, peuvent s'inscrire auprès de FL Acquitter 02 98 61 45 62 ou M Le Gall 02 98 61 40 95 ou J Cl Favre 02 98 61 48 93 pour le 4 novembre. Prix du repas : 23 €.

AINES DE TREFLEZ :

Le repas du 4 novembre est reporté au mardi 11 novembre RDV 12H30 à L'Optimist.

Les inscrits qui ne peuvent être présents, appeler le 0298614893.

Les inscriptions sont toujours possibles avant le 5 /11 .

Le mardi 4, le club sera ouvert pour tous (Domino-Pétanque).

E.S.T. : dimanche 2 novembre
Les seniors reçoivent CND Le Folgoët B. Match à 15 h 30.
Rendez-vous au terrain à 14 h 30.

PETITES ANNONCES

Trouvée paire de lunettes de vue enfant à la plage jeudi 23/10. La réclamer en mairie .

BAR AR MENEZ 02 98 61 42 83 Fermé le lundi sauf férié
Horaire d'ouverture : du mardi au jeudi 8:30- 14:00 et 16:00- 20:30,
vendredi 8:30- 14:00 et 16:00- 01:00, samedi 8:30 journée conti-
nue, dimanche et férié 10:30- 14 et 17:30- 22:00.

Timbres poste, fiscaux, amende; cigarette électronique, transfert d'argent moneygram; recharge téléphonique; « compte Nickel » agréé Banque de France.

Attention modification exceptionnelle:
Samedi 8 novembre : ouvert 8:30-14:00 et 17:00- 20:30
Dimanche 9 novembre : ouvert uniquement 10:00- 14:00

VOTRE MARCHÉ, La Gare Tréfléz,
Plats du jour pour la semaine (réalisés par Véronique)
Du 4 au 9 novembre 2014

Mardi : rôti de porc
Mercredi : langue de bœuf sauce madère, salades froides
Jeudi : Bœuf bourguignon
Vendredi : dos de cabillaud aux petits légumes
Samedi : bouchées jambon champignons
Dimanche : poulet rôti

Pensez à réserver au 02.98.61.45.37

Magasin ouvert tous les jours sauf le Lundi

De 7h45 à 12h30 et de 15h30 à 19h00

SAMEDI : 8h00 -12h30 et 15h30 -18h30

DIMANCHE : 8h00 - 12h00

Samedi 1er novembre : le magasin sera ouvert de 8 h à 12h.

Mardi 11 novembre : le magasin sera ouvert de 8 h à 12 h.

**LES MOTARDS ROULENT POUR LE TELETHON (11^{ème} édi-
tion) : Samedi 6 décembre 2014**, grand rassemblement motard
au profit du Téléthon (salle de Kerjézéquel, Lesneven, 29).

A partir de 10 h 00, différentes animations sur site dont un mini
salon, restauration possible sur place. Ouvert à tout public.

14 h 00 - Départ de la balade pour le tour de la côte des légendes.

Renseignements : g.tanne29@gmail.com - Retrouvez toutes les
infos sur Facebook : **TelethonMoto29**

L'ADAPEI (association de parents d'enfants handicapés mentaux)
Antenne de Lesneven organise un **KIG HA FARZ , le 9 no-
vembre 2014** , Salle "Les Châtaigniers", LE DRENEC. Service à
partir de 12h. Possibilité de plats à emporter.

Repas sur place :Kig ha farz 12 €, Kig ha farz à emporter 11 €,
jambon frites 6 €. Uniquement sur réservation avant le 5 no-
vembre, au 02 98 25 64 21 ou 02 98 40.73.43

UTL – Conférence jeudi 6 novembre: Médias, tout montrer, tout
dire? par Jean-Pierre Chapelle, journaliste à Ouest-France. 14
heures, cinéma Even, rue Alsace-Lorraine, Lesneven. Entrée libre
dans la mesure des places disponibles, avec priorité aux adh-
rents.

Visiteurs bénévoles des maisons de retraite de Lesneven– Réunion
mensuelle lundi 3 novembre à 17 h 30 au Cleusmeur.

AVEL DRO

Reprise des danses chantées en Pays Pagan, en partenariat avec
DASTUM, proposant un accès à la base de données de collectage.
Les ateliers seront bimensuels. La prochaine séance aura lieu le 7
novembre à la salle « Ty an Holl à Guissény.

15^e Grande Veillée en breton à Ploudaniel : Lundi 10/11/09,
Espace Brocéliande. 2 séances (à 14h30 et 20h précises). Contes,
chants, histoires. Avec la participation exceptionnelle de Peryn &
Gwenn (+ d'infos, mots clés : peryn bleuven gwenn an dreo). En
intermède courte pièce de théâtre farsuz (15mn) avec Strollad
Landi. En finale : 1 sketch (10 mn) avec Goul'han Kervella et P.
Mellouet. *E brezhoneg penn-da-benn*. Entrée 5 euros. Contact :
02.98.83.62.44 ou 06.40.46.96.25 ou 06.08.24.80.26.

Communauté de Communes de la Baie du Kernic
Parc d'activités de Kerhall - 29233 CLEDER
(02.98.69.44.54. - Fax : 02.98.69.40.42.

CONTACTS ET SERVICES de la C.C de la Baie du Kernic

**L'accueil de la Communauté de Communes de la Baie du Kernic à
Kerhall à CLEDER est ouvert:**

*du lundi au jeudi de 8h30 à 12h00 et de 13h30 à 17h00 et le vendredi
de 8h30 à 12h00 - fermé au public le vendredi après-midi
(permanence téléphonique de 13h30 à 16h30 au : 02.98.69.44.54).*

PERMANENCES EMPLOI

Atelier du Pôle Emploi : mercredi 5 novembre à 9h, dans les
locaux de la Communauté de Communes à Kerhall, Cléder. Les
demandeurs d'emploi peuvent bénéficier de diverses techniques
de recherche d'emploi (rédaction et frappe de CV, lettres de moti-
vation...) **Pour vous inscrire (obligatoire), contactez la Com-
munauté de Communes au 02.98.69.44.54 avant le 1er no-
vembre**

SERVICE ENVIRONNEMENT / DECHETS tournées des jours fériés

1er novembre:

Tournée littorale sur Cléder, Plouescat, Plounévez-Lochrist et
Tréfléz :

**RAMASSAGE DES ORDURES MENAGERES ayant habituelle-
ment lieu le samedi (littoral), sur les communes :**

Le samedi 1er novembre étant férié, le ramassage des ordures
ménagères sur les communes se fera **le vendredi 31 octobre** aux
heures habituelles. Pensez à sortir vos containers la veille au soir.

Annonces paroissiales :

Samedi 1^{er} novembre à Tréfléz : - messe de la Toussaint à 11h
- célébration pour les défunts à 15h

Dimanche 2 novembre : messes de commémoration pour tous les
défunts - à 9h30 à Tréflaouéan, 10h30 à Plouescat, 11h à Lan-
houarneau

DEP'ANN COUTURE - A VOTRE SERVICE

Pour tous travaux sur textile : couture, retouche, création... N'hési-
tez pas à contacter le 06 47 87 71 30 ou 02 98 78 21 84.

FERMETURE LE LUNDI et SAMEDI APRES-MIDI

LE SALON - COIFFURE MIXTE 02 98 79 71 68

Horaires : mardi, mercredi, jeudi : 9h-12h / 13h30- 18h
vendredi : 9h-18h30 Samedi : 8h30-17h.

Le Salon sera fermé le 1er novembre et le 11 novembre

Travaux de bricolage et jardinage LE DUFF Ludovic.
06.61.23.32.99 leduff.ludovic@orange.fr



COMPTE RENDU CONSEIL MUNICIPAL DU 24 OCTOBRE 2014

Le conseil municipal de TREFLEZ s'est réuni en session ordinaire le vendredi 24 octobre 2014 à 18 heures 30 sous la présidence de François ANDRE, Maire.

Absents excusés : Philippe BERGOT, Antoine LHERITIER, Jean Yves JAFFRES.

DROIT DE PREEMPTION URBAIN

La commune a renoncé à son droit de préemption à l'occasion des ventes ci-après :

- ➔ Vente d'une maison, à Keremma, avec terrain de 9 113 m² par Anne Sophie MICHAU à M. Loïc VIEIL-LARD.
- ➔ Vente d'un terrain à bâtir, à Keremma, pour une contenance globale de 5 736 m², par M. Christian BAUMELOU, à la SCI KERMADEL.
- ➔ Vente d'un terrain à bâtir, à Keremma, pour une contenance globale de 6 267 m², par M. Christian BAUMELOU.

REHABILITATION SALLE POLYVALENTE

Après analyse des offres, sur proposition de la commission d'ouverture des plis, le conseil municipal attribue le marché de maîtrise d'œuvre concernant la réhabilitation de la salle polyvalente, au cabinet d'architecture ALAIN CORRE, de BREST.

URBANISME

➔ **Transfert automatique des P.L.U. aux intercommunalités** : La loi dite « ALUR » pour l'accès au logement et un urbanisme rénové, rend obligatoire le transfert de la compétence « Plan Local d'Urbanisme » aux communautés de communes, sauf opposition des communes membres. Considérant que la mise en œuvre de cette disposition serait préjudiciable à l'autonomie et, à plus long terme, à la pérennité, des communes, le conseil municipal, à l'unanimité, s'oppose au transfert automatique de la compétence P.L.U. aux communautés de communes.

➔ **Taxe d'aménagement** : A l'unanimité, le conseil municipal maintient la taxe d'aménagement, au taux de 3 %, sur les autorisations d'urbanisme dans les mêmes conditions que celles instituées lors de la mise en place de la taxe. En outre, le conseil municipal décide de ne pas exonérer de cette taxe les abris de jardin soumis à déclaration préalable.

A.L.S.H. FAMILLE DE LA BAIE (GOULVEN/PLOUIDER)

Le conseil municipal, à l'unanimité, accorde une participation de 5 € par enfant, originaire de la commune, inscrit à l'A.L.S.H. de FAMILLES DE LA BAIE en juillet/août dernier.

SERVICE DES EAUX

➔ Le conseil municipal précise les modalités de facturation des déplacements de compteur d'eau, réalisés à la demande des abonnés. Désormais des frais d'étude seront intégrés à la facture globale.

➔ A partir du 1^{er} janvier 2015, les factures d'eau seront payables en 2 fois l'an :

La première, en début d'année, comprendra l'abonnement d'eau et la redevance contrôle assainissement, soit en 2015 : 30 € (abonnement eau) et 25 € (redevance Assainissement).

La seconde, en mai/juin, après relève des index, comprendra la consommation totale d'eau de l'exercice écoulé.

SIVU DU CENTRE D'INCENDIE ET DE SECOURS DE PLOUESCAT

Le conseil municipal, à l'unanimité, donne un avis favorable à la modification des statuts du SIVU.

REGULARISATION FONCIERE DE LA RUE DE QUIBIDIC

Après bornage, le conseil municipal, à l'unanimité, autorise le maire à procéder aux cessions au profit de la commune, des parcelles de terre faisant partie, de fait, de la chaussée de la rue de Quibidic.

COMMUNAUTE DE COMMUNES DE LA BAIE DU KERNIC – GROUPEMENT DE COMMANDES

Compte tenu des économies réalisées, le conseil municipal, à l'unanimité, décide de renouveler son adhésion au groupement de commandes des fournitures administratives et des produits d'entretien, proposé par la Communauté de Communes.

AFFAIRES DIVERSES

→ Jean Paul CORRE, fait le point sur l'avancement des travaux prévus au budget de cette année :

- Les travaux, rue du Toupet, à Reuneubeul et Goulannou, sont achevés.
- Les aménagements de sécurité, aux carrefours du Quimperes et d'Ode Louc'h, sur le CD 10, sont en cours d'achèvement.
- Les travaux de voirie de la rue de la Mairie et de la place du Général de Gaulle seront réalisés prochainement par l'entreprise EUROVIA.
- Le remplacement de menuiseries extérieures et la réfection des enduits des logements locatifs de Quibidic doivent démarrer.
- La campagne d'élagage le long des voies communales est terminée. Des demandes de devis sont en cours pour le curage d'une dizaine de kilomètres de fossés.

Des demandes de devis sont également en cours pour la réalisation d'un sas d'entrée à l'A.L.S.H.

→ Morgane CALVEZ propose de confectionner bénévolement de nouveaux rideaux à la Maison du Temps Libre. Le conseil municipal est d'accord sur le principe.

→ • M. le Maire fait savoir au conseil que la Société BLACHERE, spécialisée dans la fourniture d'illuminations de Noël, dont un dirigeant réside à Keremma, a offert à la commune de nouvelles illuminations.

- Il rend compte également du projet de la Société d'HLM D'ARMORIQUE de mettre en vente ses logements de la rue des Ecoles. La commune y a un intérêt financier car elle est propriétaire du terrain sur lequel les logements ont été construits. Les locataires en place auront la possibilité d'acheter leur logement ou de rester locataire.

- Il fait aussi le point sur l'avancement du dossier de régularisation des mouillages en Baie de Goulven et du Kernic. A compter du 1^{er} janvier prochain, il ne sera plus possible d'installer un mouillage sans autorisation et paiement d'une redevance.

- Il informe le conseil du transfert de la Trésorerie de PLOUESCAT à SAINT POL DE LEON à compter du 1^{er} janvier 2015.